

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

À Travers Nos Régions

PORT-GENTIL : RICHARD ALBERT ROYEMBO POURSUIT SON RENDU PARLEMENTAIRE



Photo : Jean Paulin Allogho

ACCOMPAGNÉ de son suppléant Faustin Bé Etho, le député du 3e arrondissement de Port-Gentil, Richard Albert Royembo poursuit sa tournée de compte rendu parlementaire dans son siège politique. Dernièrement, il s'est rendu à la Fédération C, à la section "Paul Nkombé", au quartier Île Mandji, afin de faire la restitution des travaux de la session parlementaire unique de 9 mois. C'est un exercice imposé par la Constitution gabonaise qui voudrait qu'à chaque intersession, les députés partent en vacances et puissent rendre compte à leurs mandataires des travaux de la session. Il a recueilli les difficultés des populations et a édifié son électorat sur le rôle du député qui consiste à voter la loi, consentir l'impôt, contrôler l'action du gouvernement. Ce à quoi le législateur vient d'ajouter un élément fondamental, l'évaluation des politiques publiques. Sur les 42 textes de loi examinés, il a ciblé la loi qui concerne la modification de la Constitution, celles sur le statut particulier des anciens chefs d'État, la médiation de la République, le renforcement de la protection des jeunes, la protection de la veuve, de l'orphelin et des personnes âgées...

BITAM : LE PREMIER CULTE DU RÉVÉREND CLOTAIRE NDONG MBEGA



Photo : Servais Sonde BATATA

CONSCRÉ pasteur de l'Église évangélique du Gabon (EEG), le révérend Clotaire Ndong Mbega a célébré son premier culte tout dernièrement à la paroisse protestante d'Awoua, son village natal, en présence de sa famille, de plusieurs personnalités et de nombreux pasteurs venus de divers horizons. La prédication était tirée du Nouveau Testament, précisément du Livre de Jean, chapitre 8, versets 31 à 32. Le thème choisi : "Vivre dans la vérité est un évangile capital pour celui qui cherche le salut auprès du Christ fils de Dieu". Le nouvel ouvrier du Seigneur – un inspecteur pédagogique au ministère de l'Éducation nationale – est détenteur d'une licence en théologie obtenue à l'Institut supérieur des sciences théologiques et technologiques de Bitam, à Ayananga. Cette messe répondait à une exigence religieuse qui voudrait que les pasteurs nouvellement consacrés célèbrent leur premier culte parmi les leurs. Il est actuellement le responsable de la paroisse de Konoville.

JPA & BATATA

Moanda : le député Alexandre Awassi dans son fief politique de la Lebombi-Leyou



Photo : Abel EYEGHE

Le député Awassi, lors de son compte rendu à Moanda.

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

LE député Alexandre Awassi a entamé son compte rendu parlementaire le 20 août dernier par le 2e arrondissement de Moanda, chef-lieu du département de la Lebombi-Leyou. Le périple a pris fin le 28 août dans ledit département où le parlementaire a fait aux populations un bref récapitulatif des projets de lois votés par les députés lors de la session ordinaire unique de 9 mois qui a pris fin le 30 juin 2022.

Pêle-mêle, il a cité la loi contre le harcèlement en milieu scolaire et professionnel. Les lois sur les droits des femmes, des orphelins et des personnes âgées, etc. Il a aussi parlé de nombreuses interpellations à l'Assemblée nationale des ministres venus s'expliquer devant les députés, notamment sur la cherté de la vie. Alexandre Awassi s'est souvenu de ses questions à ce sujet et sur la Responsabilité sociale des entreprises (RSE). "Lors de cette session ordinaire unique, nous avons également débattu

sur les questions liées à l'insécurité galopante dans nos villes, et avons su attirer l'attention de certains acteurs politiques sur les discours de division que certains entretiennent", a-t-il ajouté. Partout, le député Awassi a réuni les chefs de quartier et les notables pour leur rappeler la nécessité de travailler ensemble à consolider l'unité des peuples de la Lebombi-Leyou. Le parlementaire a bouclé sa tournée par la visite de l'hôpital de Moanda et celle du chantier de la pose des pavés sur les voiries secondaires.

Port-Gentil : l'honorable Marcellin Moussavou au contact de sa base



Photo : Kourmous

L'assistance lors du rendu parlementaire du député Marcellin Moussavou.

Serge YACKELE MIHINDOU
Port-Gentil/Gabon

APRÈS 9 mois d'affilée d'intenses travaux à l'Assemblée nationale dans le cadre de la session ordinaire qui s'est achevée le 30 juin dernier, le député du 4e arrondissement de la commune de Port-Gentil, l'honorable Mar-

cellin Moussavou profite de l'intersession propice pour les élus nationaux (députés et sénateurs) pour rallier son fief aux fins d'échanger avec ses électeurs. Il a choisi pour cela la mairie dudit arrondissement pour rendre compte des activités menées au sein du palais Léon-Mba, durant ladite session. Dans sa synthèse, le parlementaire a indiqué que

les députés ont voté en tout 42 textes de lois dont 13 au sein de la commission des lois, 7 pour la commission des finances, 6 pour la commission Affaires étrangères, 9 pour la commission Santé, Aménagement du territoire et Environnement, 2 au sein de la commission de la Planification et 3 pour la commission Protection de la nature.

Le parlementaire a ajouté qu'une réforme a été apportée concernant les instruments juridiques, et qu'une autre loi a été votée pour protéger les personnes âgées qui seront détentrices, le moment venu, d'une carte verte pour bénéficier de certaines facilités.

Selon ses dires, ce texte de loi a pour objet d'assurer la protection et la promotion de cette catégorie des compatriotes, logées parmi les maillons vulnérables.